



Accompagnement V.A.E

Validation des acquis de l'Expérience

Personnes concernées

- Toute personne salariée de plus de 18 ans, non salariée, demandeur(se) d'emploi ou bénévole ayant une activité associative ou syndicale
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- L'accompagnement est une aide méthodologique proposée au candidat à la VAE pour constituer son dossier auprès du certificateur et pour préparer l'entretien avec le jury

Niveau d'entrée et pré-requis

- Expérience professionnelle en rapport avec la certification ou le diplôme visé

Modalité d'entrée

- Entretien qui a pour objectif d'examiner la faisabilité de la démarche en rapport direct avec le diplôme visé

Modalités d'organisation

Période de l'accompagnement : de janvier à juin et Septembre à décembre

Durée : de 15 à 17 heures

Rythme : Les entretiens d'accompagnement s'échelonnent de manière régulière.

L'écart entre chaque entretien varie en fonction du candidat et de la certification visée

Lieu : CFPPA de Coulounieix Chamiers

Exemple du contenu de l'accompagnement	Objectifs des différentes phases
Phase 1 : 2 heures	Décoder le référentiel du diplôme ou certificat visé avec le candidat et lui expliquer les attendus de la validation
Phase 2: 3 heures	- Aider le candidat à : - Choisir les tâches et activités - Décrire et expliciter les expériences de formation en rapport avec le diplôme ou la certification
Phase 3 : 8 heures	Favoriser le travail de rédaction du dossier : suivi dans son élaboration, précisions demandées, relecture
Phase 4 : 3 heures	Préparer le candidat à l'entretien avec le jury : objectifs de l'entretien, conseil, entraînement oral

- Un accompagnement d'une durée de 2 heures peut vous être proposé pour vous aider à réaliser le dossier de recevabilité

Objectifs pédagogiques

- Démontrer ses compétences en repérant et décrivant les activités, développés au cours des expériences vécues, en les rapprochant du référentiel de la certification visée.
- Accompagnement en présentiel
- Les locaux sont accessibles PMR

Équipe

Personne experte de l'écoute, du conseil, des références et de la démarche de VAE du Ministère en charge de l'Agriculture. Mobilisation possible d'experts dans différents secteurs professionnels

Méthodes pédagogiques

- Mise en place d'un échancier
- Aide à l'appropriation du dossier de validation
- Présentation du diplôme visé
- Exploration des expériences lors des entretiens oraux
- Rédaction progressive du dossier
- Préparation de l'entretien avec le jury

Modalités d'évaluation

- Entretien individuel obligatoire avec un jury régional

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et 16h30 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- La prestation d'accompagnement est de 85,00€ de l'heure
- Formation éligible au CPF
- Financement : employeur, l'OPCO dont vous dépendez ou l'autofinancement
- Un devis vous sera transmis à l'issue de l'entretien de formation

conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>

Informations et inscriptions :



Réalisation de la formation
CFPPA DE LA DORDOGNE
 Avenue Churchill
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
 Contact : Carine DUMAS-LARFEIL
 ☎ 05.53.02.61.30
 ✉ cfppa.perigueux@educagri.fr
 🌐 www.perigord.educagri.fr

SITE DE MONBAZILLAC
 1869 route du château
 24240 MONBAZILLAC

Plan d'accès sur site internet